



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de produit : Star brite Rust Stain Remover - 89222  
Utilisation : Entretien bateau. Nettoyant.

Producteur : Star brite Distributing, Inc.  
Adresse : 4041 S. W. 47 Avenue  
Ft. Lauderdale, FL 33314  
Telephone : +001- 954-587-6280

Fournisseur : Star brite Europe Inc.  
Contact : Jean Paul Kitzinger

Telephone : +33- 472- 57 01 33  
Fax : +33- 472- 57 04 93

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LÉS POMPIERS/LA POLICE :  
 : 001-703-527-3887 - CHEMTREC

### 2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS \*

Description de produit : Préparation.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro EC	Symboles	Phrases R
Acide oxalique	5 – 10	144-62-7	205-634-3	Xn	21/22
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	1 – 5	68584-22-5	271-528-9	C	22-35
2-Butoxyéthanol	1 – 5	111-76-2	203-905-0	Xn	20/21/22-36/38

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase R mentionnée. Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

### 3 IDENTIFICATION DES DANGERS \*

Classification : Irritant.

Risques pour la santé : Irritant pour les yeux et la peau.

Risques physiques/ chimiques : Selon les directives CEE, non classifié comme dangereux. Combustible.

Risques pour l'environnement : Selon les directives CEE, non classifié comme dangereux. Voir également la rubrique 12.

Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées .

### 4 PREMIERS SECOURS \*

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et vomissements. Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux.

Peau : Irritant. Peut provoquer une peau sèche et des rougeurs..

Yeux : Irritant. Peut provoquer rougeurs et douleurs.

Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements, maux de ventre et diarrhées.

Nom de produit : Star brite Rust Stain Remover  
Date d'émission : 18-07-2005 Remplace l'émission du:29-06-2005

Page 1 of 5  
INFO CARE MSDS



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Premiers secours

- Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.  
Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, laver la peau abondamment avec de l'eau et savon. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.  
Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. Consulter un médecin.  
Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et faire boire de l'eau. Ne pas faire boire de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

- Appropriés : CO<sub>2</sub>, mousse, poudre et eau pulvérisée.  
Non appropriés : Inconnu.

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation d'oxyde de carbone possible.

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Conserver à l'écart de sources d'étincelles. Voir rubrique 8.  
Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne non dilué dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. En cas d'une décharge de grandes quantités de ce produit dans le système d'égout un très bas pH peut déranger le traitement des eaux de vidange biologique. Informer les autorités officielles si nécessaire.  
Méthodes de nettoyage : Récupérer les matériaux répandus dans un conteneur. Transporter vers une décharge officielle.  
Neutraliser soigneusement les résidus avec de la soude. Recupérer le produit neutralisé dans un conteneur et évacuer comme déchet chimique. Nettoyer la surface avec beaucoup d'eau et de savon.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs et/ou les aérosols.  
Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des agents oxydants.  
Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.  
Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m<sup>3</sup>):

Nom de produit : Star brite Rust Stain Remover  
Date d'émission : 18-07-2005

Remplace l'émission du:29-06-2005

Page 2 of 5  
INFO CARE MSDS



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom chimique		Belgique	CE	France	
2-Butoxyéthanol	VME 8 heures VLE 15 min	98 246	98 246	98 246	
Acide oxalique	VME 8 heures VLE 15 min	1 2	- -	1 2	

### Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

- Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire. Voir également le paragraphe informations additionnelles.
- Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive porter un filtre à gaz de type PB2 (gris), classe II ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 140.
- Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux. Voir également le paragraphe informations additionnelles.
- Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité avec protection de côté, conforme à la norme NE 166.

### Informations additionnelles:

- Vêtement de protection : En cas d'exposition excessive porter de vêtement de sécurité en PVC, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identique conforme à la norme EN 365/367 resp. 345.
- Gants de sécurité : En cas de contact répété ou prolongé et en cas d'exposition excessive, porter des gants en PVC. Indication du temps de perméabilité: non perméable (Acide oxalique), inconnu (Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16)

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide	
Couleur	: Jaune clair	
Odeur	: Caractéristique	
pH	: 1	
Hydrosolubilité	: Soluble	
Liposolubilité	: Inconnu	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Inconnu	
Point d'éclair	: ± 67°C	(PMcc)
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable	
Point/intervalle d'ébullition	: ± 100°C	
Point de congélation	: ± 0°C	
Limites d'explosion dans l'air	: Non applicable	
Propriété d'oxydation	: Non applicable	
Décomposition thermique	: Non applicable	
Viscosité (20°C)	: Inconnu	
Pression de vapeur (20°C)	: Inconnu	
Masse volumique (20°C)	: ± 1,0 kg/l	
Taux d'évaporation	: < 1	(Acétate de n-butyle = 1)

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : Stable sous des conditions normales.
- Conditions à éviter : Voir rubrique 7.
- Matières à éviter : Eviter le contact avec des agents oxydants puissants et des alcalis.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES \*

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation : En cas des concentrations de vapeur dépassant les limites de seuil, des piqueurs possibles des voies respiratoires. Pulvérisation peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau.

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer vomissements, nausées et diarrhées.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Toxicité (mg/kg)	L'irritation	Sensibilisation
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	LD <sub>50</sub> : 1350 (rat, orale) LD <sub>50</sub> : 530 (rat, dermale) LC <sub>50</sub> : > 5000 (inh.)	Corrosif (lapin, peau) Corrosif (lapin, yeux)	Non sensibilisant (cobaye, peau)
2-Butoxyéthanol	LD <sub>50</sub> : 470 (orale)	Irritant (cobaye, peau) Irritant (lapin, yeux)	Non sensibilisant

### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques

Ecotoxicité : Information spécifique non disponible.

Mobilité : Le produit répandu peut pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface et souterraines.

Persistance et dégradabilité : Les données sur la biodégradabilité de ce produit ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation : Information spécifique non disponible.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Résidus de produit : Le récipient vide peut être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux. Éliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'un code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Remarque : Attention est dessinée à l'existence des réglementations obligatoire communale, nationale ou locale sur l'élimination des déchets chimiques.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT \*

UN Numéro : Aucun

Nom d'expédition : Non régularisé.

Terre-Chemin/ Chemin de fer

ADR/RID classé : Le produit n'est pas classé dans l'ADR/RID.

Mer

IMDG classé : Le produit n'est pas classé dans l'IMDG.

Polluant marin : Non

Air

IATA classé : Le produit n'est pas classé dans l'IATA.

Nom de produit : Star brite Rust Stain Remover

Date d'émission : 18-07-2005

Remplace l'émission du:29-06-2005

Page 4 of 5

INFO CARE MSDS

<b>15</b>	<b>INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES</b>	*
-----------	------------------------------------	---

Régulations CE : Classification CE (67/548/CEE – 99/45/CE) et autres réglementations en vigueur.

Symbole de danger : Xi, irritant



Phrases R et S : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
: S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
: S23 Ne pas respirer les aérosols.  
: S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
: S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Autres informations : Non applicable.

<b>16</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>
-----------	----------------------------

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la directive 2001/58/CE datée du 27 juillet et est précise au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit.

Cette fiche de données de sécurité complète les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Explication des phrases R de la rubrique 2 :

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R35 Provoque de graves brûlures.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

### **Histoire**

Date de première publication : 29-06-2005

Date de seconde publication : 18-07-2005 Ci-joint toutes les éditions précédentes sont expiré.